

Attribution du Prix 2019

Le 15 janvier 2019

PRIX 2019 du POÈME EN PROSE LOUIS GUILLAUME

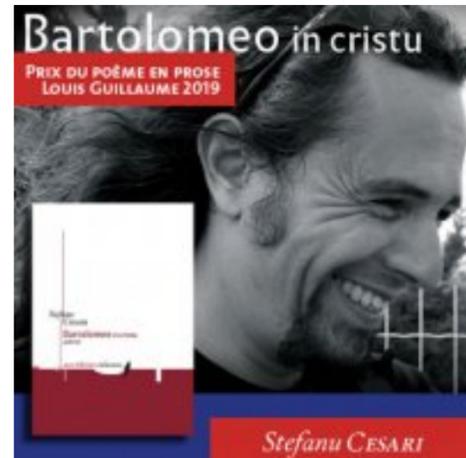
44ème année

Au cours de sa réunion du 15 janvier 2019, le jury a décerné le Prix du Poème en Prose Louis Guillaume à :

Stefanu CESARI pour *Bartolomeo in cristu* (Éditions Éoliennes),

par 7 voix contre 3 à

Michel PASSELERGUE pour *Fragments nocturnes pour une chanson d'aube* (Éditions du Petit Pavé).



Le prochain Prix du Poème en Prose sera attribué en janvier 2020 (recueils écrits en langue française, parus dans le courant des années 2018 et 2019 ; livres à envoyer en trois exemplaires, avant le 30 septembre 2019, à la Présidente de l'Association, Jeanine Baude, 20 rue de Tournon, 75006 Paris).

Le jury est composé de :

Max Alhau, Jeanine Baude, Gérard Bocholier, Claudine Bohi, Sylvestre Clancier, Paul Farellier, Déborah Heissler, Colette Klein, Jeanine Salesse, Yekta.

Membres d'honneur : Lazarine Bergeret, Katty Verny-Dugelay.

Renseignements complémentaires :

► sur demande à la Présidente de l'Association, Jeanine Baude, 20 rue de Tournon, 75006 Paris ;

► ou encore à l'adresse courriel : association@louis-guillaume.com

